

# LES PLAINES DE VACANCES

« Dans un Centre de vacances... le mot vacances prend tout son sens :  
il s'agit bien de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et surtout de s'amuser... »



## Projet d'Accueil 2021-2024

des Plaines organisées durant les congés scolaires  
au sein de la Commune de Chaumont-Gistoux



## **Table des matières**

<b>1. <u>Introduction</u></b> .....	<b>3</b>
▪ Nos objectifs prioritaires.....	<b>4</b>
<b>2. <u>L'organisation temporelle des Plaines de Vacances</u></b> .....	<b>4</b>
▪ Horaire d'une journée type.....	<b>5</b>
▪ Organisation d'une journée type.....	<b>5</b>
<b>3. <u>Les types d'activités proposées</u></b> .....	<b>6</b>
▪ Pour le développement physique de l'enfant.....	<b>6</b>
▪ Pour développer la créativité et l'accès à la culture de l'enfant.....	<b>6</b>
▪ Pour développer l'intégration de l'enfant.....	<b>7</b>
▪ Pour développer l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.....	<b>7</b>
<b>4. <u>Aménagement de notre espace et équipement</u></b> .....	<b>8</b>
<b>5. <u>Les ressources humaines et le fonctionnement de l'équipe d'animation</u></b> .....	<b>9</b>
▪ 1. Les animateurs.....	<b>9</b>
▪ 2. Les Coordinateurs.....	<b>9</b>
<b>6. <u>L'encadrement en dehors des animations</u></b> .....	<b>10</b>
<b>7. <u>Les modalités d'inscription et de fréquentation</u></b> .....	<b>11</b>
▪ Les prix.....	<b>11</b>
<b>8. <u>Les relations prônées au sein de l'équipe d'encadrement</u></b> .....	<b>11</b>
▪ Entre animateurs et enfants.....	<b>11</b>
▪ Avec les parents.....	<b>12</b>
▪ Entre enfants.....	<b>13</b>
<b>9. <u>L'évaluation du projet pédagogique</u></b> .....	<b>13</b>
<b>10. <u>Pour les vacances de Pâques</u></b> .....	<b>13</b>
<b>11. <u>Pour le stage Ados</u></b> .....	<b>14</b>
▪ Activités proposées.....	<b>14</b>
▪ Lieu.....	<b>15</b>
▪ Les prix.....	<b>15</b>

## **Introduction**

Depuis de nombreuses années, les Plaines Communales de Chaumont-Gistoux évoluent aux grés des souhaits des enfants et des parents afin de proposer à tous des vacances agréables et attrayantes.

Depuis 2020, nous proposons également un stage pour les adolescents « le stage ados », spécialement conçu et co-organisé par les jeunes et pour les jeunes âgés de 13 à 16 ans.

Le type de centre de vacances proposé est une Plaine de Vacances :  
« *Service d'Accueil d'Enfants Non Résidentiel* ».

Afin d'assurer l'épanouissement des enfants et leur permettre de vivre des vacances enrichissantes, ludiques et diversifiées, il est primordial d'établir un Projet d'Accueil bien spécifique, programme que l'équipe d'animation s'approprient, façonne et traduit au travers d'activités et d'animations mises concrètement en place.

Le projet pédagogique des plaines de vacances à Chaumont-Gistoux respecte les objectifs du Décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui régit les centres de vacances en vigueur depuis le 20 septembre 2001.

Notre centre de vacances est un service d'accueil d'enfants pendant les vacances, encadré par une équipe d'animateurs qualifiés. Nous avons, via l'organisation des plaines, pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires. (*Définition du décret du 17 mai 1999*).

Assurer la qualité de cet accueil, c'est, d'une part, respecter le code de qualité de l'accueil de l'ONE et, d'autre part, ajouter une « plus-value » spécifique aux plaines organisées par la Commune en y insufflant un esprit de convivialité propre à nos villages.

Les objectifs définis par le décret sont les suivants :

1. favoriser le développement physique de l'enfant par des activités sportives et ludiques ainsi que des activités de plein air en respectant les rythmes de chacun ;
2. favoriser la créativité de l'enfant ainsi que l'accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
3. favoriser l'intégration sociale de l'enfant dans le respect de ses différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle ;
4. favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et la participation ;
5. respecter les convictions idéologiques des enfants et des parents (religieuses, philosophiques et politiques) ;
6. favoriser un aspect d'éducation permanente, des activités générales dans l'optique d'un « temps libre ».

Vous trouverez l'ensemble des informations concernant les plaines de vacances sur le site internet de la commune : <https://www.chaumont-gistoux.be/votre-commune/services-administratifs/accueil-temps-libre-%28at%29/plaines-de-vacances-1>.

Nous vous invitons également à suivre la page Facebook et/ou vous inscrire à la newsletter de la commune qui relayent toutes les informations au sujet des plaines et stages ados en temps réels. Les informations sur les plaines sont également toujours affichées dans les écoles et partagées via la plateforme APSchool d'usage dans les 5 écoles communales et malgré tout accessible, en quelques clics, aux parents dont les enfants sont scolarisés en dehors de la commune.

#### **Quelques chiffres clés... Les plaines à Chaumont-Gistoux, ce sont plus de :**

- Une soixantaine d'animateurs formés et/ou brevetés qui sont engagés par an
- En moyenne, 500 enfants par an, soit plus de 2 000 enfants présents puisque nombre d'entre eux participent à plusieurs semaines sur l'année
- 2 coordinateurs dédiés
- 1 responsable

#### ***Nos objectifs prioritaires au sein du centre de vacances communal sont :***

- Le **développement physique** de l'enfant par la pratique du sport, des jeux, des activités de plein air ou d'intérieur en cas de mauvais temps ;
- La **créativité** de l'enfant et son accès à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- L'**intégration sociale** de l'enfant, dans le respect de ses différences, dans un esprit de coopération et d'approche pluriculturelle ;
- L'apprentissage de la **citoyenneté** ;
- Le **respect** du rythme naturel de l'enfant, surtout pour les plus petits.

Désormais, les inscriptions aux plaines de vacances se font en ligne via la plateforme APSCHOOL en suivant le lien qui se trouve sur le site communal : <https://www.apschool-portail.be/WD220AWP/WD220Awp.exe/CONNECT/APSCHOOL?P1=UGxhaW5IMTI0>

### **1. L'organisation des Plaines de Vacances durant l'été :**

Les plaines de vacances accueillent les enfants durant 5 semaines ; et ce à partir du 1<sup>er</sup> lundi des vacances d'été.

Les enfants sont répartis en groupe par tranche d'âge. Nous essayons également de tenir compte des affinités dans les limites du possible :

- Groupe 1 (les poussins) : 2,5 ans à 3,5 ans (accueil et 1<sup>ère</sup> maternelle)
- Groupe 2 (les lapins) : 3,5 ans à 4,5 ans (2<sup>ème</sup> maternelle)
- Groupe 3 (les cobayes) : 4,5 ans à 6 ans (3<sup>ème</sup> maternelle)
- Groupe 4 (les cabris) : 6 ans à 7 ans (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires)
- Groupe 5 (les poneys) : 8 ans à 9 ans (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaires)
- Groupe 5 (les loups) : 10 ans à 12 ans (5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaires)  
*en fonction du nombre d'enfants, le groupe peut être scindé*
- Groupe 6 (les ados) : 13 ans à 16 ans

## Horaire d'une journée type :

### Pour les 2,5 ans à 6 ans

- 7h30 à 9h00 : accueil du matin
- 9h00 à 10h00 : activités
- 10h00 à 10h30 : collation
- 10h30 à 12h00 : activités
- 12h00 à 12h45 : dîner
- 12h45 à 15h15 : sieste ou activités calmes
- 15h15 à 16h00 : goûter
- 16h00 à 17h30 : accueil du soir

### Pour les 6 ans à 12 ans

- 7h30 à 9h00 : accueil du matin
- 9h00 à 10h30 : activités
- 10h30 à 11h00 : collation
- 11h00 à 12h00 : activités
- 12h00 à 13h30 : dîner + temps libre
- 13h30 à 15h30 : activités
- 15h30 à 16h00 : goûter
- 16h00 à 17h30 : accueil du soir

Excepté le vendredi : accueil jusque 16h

## Organisation d'une journée type :

- Chaque matin, nous organisons un « bâton de parole » au sein de chaque groupe afin d'avoir un échange avec les enfants sur la journée, de recueillir leurs attentes, leurs besoins ainsi que leurs difficultés éventuelles.
- La collation et le dîner se prennent toujours à la même heure, de manière à instaurer des repères pour les enfants, surtout chez les plus petits. En ce qui concerne les plus grands, l'horaire est adaptable en fonction des activités prévues.
- Le lundi matin, étant donné que les enfants s'inscrivent à la semaine, l'accueil est plus conséquent et une activité est organisée afin de créer du lien entre les enfants en vue d'apprendre à se connaître. Ceci aussi afin d'apporter un focus plus particulier sur les « nouveaux » enfants arrivés dans le groupe. En effet, nombreux sont les enfants qui participent aux plaines plusieurs semaines d'affilée.
- Aussi, le coordinateur, ainsi que deux personnes supplémentaires, réalisent un accueil actif pour orienter les nouveaux venus dans leurs locaux où l'un des moniteurs du groupe est présent. Ceci permet de faire connaissance avec l'enfant, qui peut immédiatement se référer à l'animateur en charge tout le long de son séjour.
- Pour les parents, étant donné les horaires prestés par les animateurs, ils pourront être en contact le matin et le soir avec l'un des animateurs qui s'est occupé de leur enfant. Celui-ci sera disponible pour transmettre les informations nécessaires ou encore, relater les événements de la journée.

En vue de permettre aux parents de confier leur(s) enfant(s) en toute sérénité et pour que les plaines de vacances puissent répondre à leurs attentes, il faut viser l'épanouissement des enfants : donner un contenu pédagogique, récréatif et ludique aux activités, respecter le rythme des enfants et ainsi permettre aux parents de partir le matin en toute quiétude vers leurs activités professionnelles ou autres.

Pour atteindre ces objectifs, nous privilégions les axes suivants :

- Offrir aux familles une information de qualité
  - ✓ Toutes les informations et autres modalités d'inscription aux plaines de vacances se trouvent détaillées sur le site web de la commune, dans le carnet ATL, sur la page Facebook dès l'ouverture des inscriptions et dans l'Amalgame.
  - ✓ Aussi, le Règlement d'Ordre Intérieur ainsi que le Projet pédagogique sont à disposition des parents sur le site internet de la Commune et sont également annexés à la plateforme APschool servant aux inscriptions en ligne.
- Nous insistons auprès des parents sur la nécessité de respecter les horaires afin de ne pas perturber l'organisation des activités. En effet, rien n'est plus désagréable pour un enfant que de devoir prendre en cours de route une activité qui a débuté sans lui le matin ou de devoir quitter la plaine avant la fin de la journée sans avoir pu terminer un bricolage !
- Accueillir correctement les enfants et leurs parents
  - ✓ Le coordinateur est présent chaque jour dès 7h30. Les parents sont accueillis sur le site de l'école communale au stand accueil.
  - ✓ Les animateurs sont également présents à partir de 7h30 tous les jours en même temps que la coordination.
  - ✓ Les autres animateurs arrivants progressivement tous les quarts d'heures.
- Les activités débutent à 9h00. Le premier jour, l'équipe au complet accompagne les parents des nouveaux inscrits afin de les orienter et de leur expliquer le bon fonctionnement des plaines.

Le premier contact entre les parents et l'équipe d'animation est capital. Il s'agit d'établir un rapport de confiance et un climat rassurant pour les enfants et leurs parents. Les parents arrivent le matin et, tandis qu'un des animateurs prend l'enfant en charge, le coordinateur pose quelques questions aux parents, surtout pour les plus jeunes (l'enfant a-t-il passé une bonne nuit ? Va-t-il bien ? ...).

Ceci permet de savoir comment réagir par rapport au comportement de l'enfant et d'agir préventivement. En fin de journée, lors du départ des enfants, un animateur ou le coordinateur répondra aux éventuelles questions des parents, afin de leur donner un petit aperçu de la participation de leur(s) enfant(s) aux activités du jour, voir ce qui a bien marché ou moins bien fonctionné, ...

## **2. Les types d'activités proposées :**

Nous choisissons un thème différent chaque semaine comme fil conducteur pour la plaine. Ce thème est défini en réunion de préparation avec tous les animateurs et les coordinateurs. Nous ne le proposons jamais deux fois la même saison. Le thème choisi permet d'orienter et de définir les activités (jeux, bricolages, sorties...), et ainsi d'offrir des vacances agréables et diversifiées aux enfants.

Une sortie extérieure est organisée tous les quinze jours. Celle-ci est sélectionnée avant le démarrage de la saison lors de la réunion de préparation, par les animateurs, et en accord avec le coordinateur. Pour les plus jeunes, ces sorties sont organisées à distance raisonnable du lieu de plaine.

Les enfants sont invités à participer aux activités proposées. S'ils sont réticents, ils ont la possibilité de faire une activité libre de choix au même endroit que le groupe afin qu'ils soient toujours sous la vigilance de l'animateur en charge du groupe. Si ce comportement est récurrent, il y a lieu d'en chercher la cause ensemble (adéquation des activités proposées, intérêt, plaisir de l'enfant, ...).

Par soucis de diversification, nos animateurs proposeront diverses activités au sein du même groupe afin de responsabiliser l'enfant en lui ouvrant des perspectives sur le chemin de l'autonomie. Il est demandé aux animateurs de préparer leur semaine à l'avance et d'afficher le programme sur la porte d'entrée de leur local ainsi qu'au stand d'accueil.

### 1. Pour le développement physique de l'enfant :

Des jeux de groupe (ballon, chrono, psychomotricité, ...), des promenades, ... sont organisés tous les jours pour que les enfants aient l'occasion de se défouler et de faire de l'exercice physique au grand air.

Chaque groupe se trouve dans un endroit différent afin de permettre aux enfants de ne pas pâtir du nombre.

Un partenariat entre certains clubs sportifs et les plaines permet d'offrir aux enfants des initiations dans des disciplines sportives variées (foot, judo, tennis, volley...). Le bus communal assure le transport vers les clubs concernés.

Pour les plus grands, des sorties plus sportives (randonnées, sorties vélo sécurisées, ...) seront organisées en plus des sorties classiques.

### 2. Pour développer la créativité et l'accès à la culture de l'enfant :

Un large éventail de matériel et de livres de bricolage sont mis à disposition des animateurs. De quoi permettre aux enfants d'expérimenter différentes formes d'expression : pâte à sel, papier mâché, peinture, coloriage, maquillage, création de marionnette, ...

Un coin cocoon est aménagé pour les temps libres et/ou pour le repos de certains enfants.

Des activités artistiques, théâtrales, de danse, d'expression corporelle... sont organisées durant la semaine de plaine. Nous organisons également des activités d'éveil aux 5 sens.

### 3. Pour développer l'intégration de l'enfant :

Les activités de coopération sont privilégiées. Les animateurs feront particulièrement attention à la notion de respect, de tolérance, de bienveillance et d'entraide entre les enfants.

Les animateurs seront également sensibles au comportement de chaque enfant : « enfant fantôme », phénomène de « bouc émissaire »... Les coordinateurs sont là :

- pour les aider dans leur démarche
- pour leur donner des pistes
- pour aider et valoriser tous les enfants

Le référentiel pédagogique des 3-12 ans est présenté durant les réunions de préparation. Celui-ci est également à leur disposition par la suite.

***La plaine est ouverte à tous sans restriction aucune. Chaque demande sera étudiée de façon à accueillir l'enfant dans les meilleures conditions et à préparer les animateurs et le groupe d'enfant à accepter la différence quelle qu'elle soit !***

***Dans certains cas, une réunion de préparation avec les parents, ou les personnes ayant en charge l'enfant, peut être organisée pour que l'accueil se fasse de la manière la plus adaptée et appropriée qui soit.***

### 4. Pour développer l'apprentissage de la citoyenneté :

Dans chaque groupe, les enfants créeront, en début de quinzaine, une charte de vie qui sera affichée pour tous et expliquée chaque début de semaine pour les nouveaux arrivants. Les animateurs aideront les enfants lors de cette élaboration. Il est, cependant, important que les enfants comprennent le pourquoi des règles et se les approprient de manière participative.

Aussi, les animateurs organiseront régulièrement un temps de parole visant à donner aux enfants l'occasion de s'exprimer sur les activités proposées et de communiquer leurs envies, leurs besoins ou tout autre sujet qu'ils ont à cœur d'aborder avec le groupe.

Dans un esprit de collaboration, de citoyenneté et de diversité, les plaines sont accessibles à tous, ce qui tend vers une multi-culturalité et une ouverture d'esprit à la différence. Ceci ne peut se faire qu'avec la mise en place d'une rencontre entre les différents intervenants en charge de ces enfants (parents, assistant social, éducateur, ...).

Le respect de l'environnement est mis en pratique par le maintien des infrastructures en état de propreté, le tri des déchets et le respect de la nature lors des sorties en plein air.

Les activités en pleine nature sont prévues grâce aux nombreuses promenades dans notre belle commune verte : roseraie, bois, réserve naturelle, verger...

A noter que l'accueil des enfants de moins de 6 ans est pris en charge par des animateurs chevronnés pour cette tranche d'âge. Des animations spécifiques sont prévues. Des rondes, des comptines, des jeux de ballons, des activités manuelles adaptées à leur jeune âge sont également au programme.



De petites balades sont prévues autour de l'école. Des séances de psychomotricité sont organisées : petite course, jeux de balles, passage du tunnel, jeux avec le parachute, course parcours avec des cubes, des cerceaux, des plots, jeux de foulards...

Des couchettes sont prévues pour la sieste dans un local spécifique. Un coin à langer intime et respectant le bien-être des plus jeunes est aménagé. Des locaux et du matériel spécifiques sont mis à la disposition des enfants de moins de 6 ans ainsi que de l'équipe d'animation.

### **3. Aménagement de notre espace et équipement :**

L'accueil des enfants est organisé à

<b>L'école communale de Gistoux</b>	<b>ou L'école communale de Dion</b>	<b>ou L'école de Corroy</b>
1, rue Zaine	3, rue du Brocsous	83, rue de Chastre
1325 Chaumont-Gistoux	1325 Chaumont-Gistoux	1325 Chaumont-Gistoux

L'école met à la disposition de la plaine un espace intérieur et extérieur :

Ces espaces sont aménagés de façon pratique en fonction de l'usage souhaité → 1 local par groupe. Le mobilier (tables et chaises) est adapté à la taille des enfants.

Les ressources en matériel sont nombreuses et variées. Ce matériel est fourni par la commune et géré par les coordinateurs.

Pendant les temps libres et les moments d'accueil du matin et du soir, les enfants ont à leur disposition du matériel pour dessiner, du matériel de bricolage, des ballons, des filets de tennis et de badminton, du matériel de cirque et d'autres jeux avec lesquels ils ont le loisir de s'occuper librement, sous la surveillance active d'un animateur.

Dans les locaux, différents « coins » sont installés pour permettre aux enfants de se diriger à loisir vers leurs envies et leurs besoins → Coin doux, coin jeux de sociétés, coin artistiques, coin lecture...

Pour le bien-être de l'enfant, les groupes resteront séparés le plus possible même durant les temps libres. Un regroupement est toutefois possible en début de journée ou/et en fin de journée tant que les enfants ne sont pas trop nombreux. C'est également un moyen pour permettre aux fratries de se retrouver et de favoriser une séparation en douceur pour les plus petits, lorsque la situation se présente.

## **4. Les ressources humaines et le fonctionnement de l'équipe d'animation :**

### 1. Les animateurs

Un appel à candidature est lancé via le journal communal « Amalgame », la page Facebook de la commune et via notre groupe Facebook « anim'chaumont » pour les anciens.

Une priorité est donnée :

- aux animateurs ayant le brevet ou l'équivalence
- aux animateurs ayant fait leurs preuves les années précédentes
- aux animateurs étant en cours de formation

Chaque candidat animateur est vu lors d'un entretien avec le coordinateur extrascolaire et le coordinateur des plaines de vacances.

L'animateur s'engage à s'approprier et à appliquer le projet pédagogique ainsi qu'à tout mettre en œuvre pour la réussite des plaines. Il s'engage également à participer à 2 réunions de préparation.

L'âge minimum requis est de 16 ans et de 20 ans minimum pour le stage ados des 13-16 ans.

Le nombre d'animateurs est en rapport avec les normes définies par l'ONE ; à savoir :

- 1 animateur pour 8 enfants de – de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de + 6 ans
- Chez les plus petits, un(e) moniteur(trice) est prévue en plus du nombre exigé afin de permettre d'accueillir les petits de 2 ans et demi dans un contexte de transition du milieu d'accueil à l'école.
- Dans la mesure du possible, nous essayons de mettre les animateurs qui débutent avec un animateur ayant déjà l'expérience des plaines.

Pour le bien-être de l'enfant et la stabilité du groupe, aucun changement d'animateur n'est possible durant la semaine, sauf cas de force majeure.

### 2. Les Coordinateurs

Les coordinateurs possèdent un diplôme d'éducateur A2 et ont suivi la formation de coordinateur de plaines de vacances. Ils ont également suivi une formation BEPS et ont une expérience de plaines de vacances en tant qu'animateur.

Le chef de service et l'Echevin en charge de l'ATL, la jeunesse et l'enseignement collaborent activement, tout au long de l'année, avec les coordinateurs des plaines et les animateurs.

Les coordinateurs sont responsables de la gestion quotidienne de l'équipe d'animateurs.

Ils gèrent aussi les relations entre les différentes parties : la commune, les parents, les enfants, les moniteurs, les partenariats, ...

Ce sont eux qui s'occupent des traitements particuliers à administrer aux enfants (en cas de prescription médicale uniquement et eux qui soignent les bobos éventuels). En cas de blessure grave, ils préviennent immédiatement le médecin traitant et les parents.

Si Les coordinateurs ne sont pas présents sur le site, ils délègueront les fonctions à leur responsable direct ou à l'animatrice la plus ancienne.

## **5. L'encadrement en dehors des animations :**

Les enfants ont accès toute la journée à des gobelets réutilisables et aux robinets afin de pouvoir se désaltérer à volonté.

Des fontaines à eau sont accessibles dans les cours.

Des bouteilles d'eau sont préparées par nos soins pour les sorties extérieures.

Dans un souci de l'impact sur l'environnement, les gourdes sont plus que les bienvenues 😊

**→ Le dîner est apporté par les enfants, ainsi que la collation de 10h et le goûter.**

Après le repas, les enfants en bas âge ou ayant besoin de faire une sieste, vont dormir ou peuvent se reposer dans un local aménagé à cet effet.

Des trousse de secours pour les excursions et les activités hors du bâtiment de la plaine sont disponibles et réapprovisionnées dès que nécessaire.

Les moniteurs de chaque groupe disposent d'une farde reprenant toutes les informations à savoir sur les enfants. Les fiches reprennent les informations telles que :

- coordonnés des parents,
- les éventuelles allergies/intolérances,
- les renseignements médicaux,
- particularités propres à chaque enfant : doudou, ...

Nous disposons sur place du document « déclaration d'accident corporel » qui, en cas d'accident, est à rentrer au service juridique de la commune *endéans les 8 jours*. En cas de gros bobos, ce document sera remis aux parents.

Nous disposons aussi de déclaration d'accident pour notre personnel.

## **6. Les modalités d'inscription et de fréquentation:**

<https://www.chaumont-gistoux.be/votre-commune/services-administratifs/accueil-temps-libre-%28atl%29/plaines-de-vacances-1>

*Chers parents, nous vous remercions d'avance pour votre vigilance lors de l'inscription de votre enfant à la semaine de plaine souhaitée. En effet, après avoir rechargé votre portefeuille virtuel Apschool, vous devrez encore sélectionner l'activité souhaitée pour votre enfant. L'inscription de votre enfant ne sera effective **si et seulement si***

- 1. Votre enfant est inscrit dans le « bon groupe classe » ; et ce afin de garantir l'homogénéité de chaque section en termes d'âge*
- 2. Vous recevez un mail de confirmation de la part d'Apschool*

Les plaines sont également annoncées dans le carnet de l'ATL, sur la page Facebook de la commune ainsi que dans le journal communal « l'Amalgame » et Apschool. Les coordonnées des coordinateurs y sont précisées à toutes fins utiles.

L'inscription des enfants ne sera effective qu'au moment du paiement des frais d'inscription.

Le règlement d'ordre intérieur (ROI) est téléchargeable sur notre site, ou disponible à l'accueil de la plaine. Lors de votre inscription en ligne, nous vous invitons à prendre connaissance de ce ROI.

### **Les prix :** (forfait à la semaine)

- enfant résident dans la commune : 45€/semaine de 5 jours  
36€/semaine de 4 jours (semaine du 21 juillet)
- enfant non résident dans la commune : 60€/semaine de 5 jours  
48€/semaine de 4 jours (semaine du 21 juillet)

Nous proposons un accueil gratuit du matin et du soir :

- de 7h30 à 9h00
- et de 16h00 à 17h30

**Excepté le vendredi, la plaine ferme à 16h. Il n'y a pas d'accueil organisé.**

Nous invitons les parents qui, éventuellement, rencontreraient des difficultés financières à prendre contact avec le service ATL & Jeunesse au 010/68.72.12 ou par mail à [plaines@chaumont-gistoux.be](mailto:plaines@chaumont-gistoux.be)

## **7. Les relations prônées au sein de l'équipe d'encadrement :**

### **1. Entre animateurs et enfants :**

Le bien-être des enfants est notre priorité ! Nous sommes à l'écoute des enfants et ouverts à la discussion. Dans le but de respecter le rythme des enfants, nos activités sont choisies, en fonction de la tranche d'âge et des capacités des enfants, de manière à les rendre accessibles à tous.

Nous veillons à ce que les animateurs puissent trouver une juste place dans le relationnel avec l'enfant. Nous travaillons avec un cadre clair, pour le temps, l'espace, les libertés... afin que les enfants puissent trouver des repaires qui structureront leur journée.

En fin de journée, un débriefing est organisé dans chaque groupe d'enfants, c'est l'occasion pour les enfants de s'exprimer sur ce qu'ils ont aimé ou moins aimé. C'est l'occasion d'ouvrir la discussion, et de faire des adaptations pour le reste de la semaine en fonction des thèmes abordés par les enfants. Pour le débriefing, nous utilisons différents outils pédagogiques adéquats, en fonction de l'âge des enfants : bâton de parole, météo intérieure, émotiomètre, émoticônes, ...

Les animateurs veillent à la dynamique de groupe. Des valeurs, comme la bienveillance, le partage, l'entraide, la responsabilisation sont travaillées au quotidien, aussi bien dans les moments de vie (repas, goûter, ...), que durant les ateliers proposés ou construits avec les enfants.

Nous souhaitons stimuler chez les enfants le désir de se réaliser, de développer leur créativité, de prendre confiance en eux, de se construire et de tester des expériences, par la dynamique de groupe, des ateliers artistiques, culinaires, sportifs, etc.

### **2. Avec les parents :**

Les parents pourront avoir un contact avec les animateurs s'occupant de leur enfant, et avec le coordinateur ou l'animateur référent, lors de chaque temps d'accueil.

Le projet pédagogique est affiché à l'entrée du bâtiment, est aussi disponible sur simple demande au service ATL ou encore téléchargeable sur le site internet communal.

Nous invitons les animateurs à aller à la rencontre des parents.

Dans chaque groupe de vie, sur la porte, nous disposons d'un planning, qui est complété par les animateurs avec les enfants, lors du débriefing de fin de journée. Les parents peuvent y retrouver différentes informations comme, par exemple, les activités qui se sont déroulées durant la journée, les petites choses à ne pas oublier pour le lendemain (par exemple : chapeau pour les canicules, etc.), ou des demandes spécifiques, comme des rouleaux d'essuie-tout pour un futur atelier créatif.

Dans le Hall d'entrée, nous affichons des photos de chaque groupe d'animateurs avec leurs prénoms, afin que les parents puissent identifier rapidement vers qui ils doivent se diriger.

### 3. Entre enfants :

Nous souhaitons donner aux enfants l'occasion de « grandir », leur donner des outils qu'ils pourront utiliser plus tard dans leur développement, par le biais des jeux, des repas, des conflits et toutes ces petites occasions où ils peuvent tester le relationnel au sein du groupe.

Lorsque survient une situation problématique entre enfants, c'est l'occasion de solliciter ces différentes valeurs telles que la bienveillance, le partage, l'entraide, trouver un compromis, chercher à co-construire une solution, pour rendre les choses plus confortables et éviter les frustrations, l'injustice ; et ce toujours dans le but que les enfants se sentent bien.

Nous essayons que chaque enfant puisse trouver sa place et se sente en sécurité afin de créer un climat de confiance entre eux et avec l'adulte. Nous n'oublions pas notre objectif premier :



## **Amusement, découverte, plaisir & fun**

### **8. L'évaluation du projet pédagogique :**

Lors des réunions de préparation, le projet est expliqué et peut être amélioré grâce aux retours pertinents et constructifs des animateurs de terrain, des parents et surtout des enfants.

Nous tenons également compte du rapport réalisé par la coordinatrice ONE. Cette évaluation permet d'évoluer, de se remettre en question ; et ce en vue de viser l'amélioration continue.

### **9. Pour les vacances de détente, de Printemps et d'automne :**

Le projet pédagogique reste identique :

- Lieu : à définir lors de l'inscription
- Durée : 2 semaines aux vacances de printemps  
1 semaine aux vacances de détente et d'automne (A définir sur le site en début d'année)
- Locaux :

#### **Pour les enfants de maternelle :**

- 1 salle de classe pour les 2,5 ans à 4 ans
- 1 salle de classe pour les 4 ans à 6 ans
- 1 forum pour les deux groupes
- Toilettes adaptées aux maternelles

- 1 plaine de jeux extérieure adaptée aux enfants de maternelles

**Pour les enfants de 6 ans à 8 ans :**

- 1 grand local
- 1 cour
- Toilettes

**Pour les enfants de 8 ans à 12 ans :**

- Le réfectoire
- La salle de gymnastique
- 1 cour
- Toilettes

## **10. Pour le stage Ados :**

### **Le stage ados, c'est quoi ?**

Le service jeunesse de la commune de Chaumont-Gistoux organise des stages ados (de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> secondaire) pendant les congés scolaires afin de permettre aux jeunes de la région de découvrir de nouvelles activités, mais également leur permettre de se retrouver et de se rencontrer.

Le service jeunesse met un réel point d'honneur à l'amusement, au respect de tous et aux rencontres.

Ce stage ados est également un « lieu » où les jeunes peuvent s'exprimer, s'épanouir et surtout s'éclater. Les activités sont encadrées par des animateurs formés du service jeunesse. Nous sommes donc attentifs aux besoins des jeunes.

La semaine varie entre excursions, sport, grands jeux, culture... mais également de « temps libre ». Ce sont leurs vacances et nous avons à cœur de les rendre acteurs de leur stage.

#### **1) Voici le genre d'activité proposée :**

Kayak, VTT, Spéléologie, accrobranche, Char à voile, parcours aérien (via ferrata, tyroliennes etc), randonnée, rallye photos, Combiné VTT/kayak, jeux de piste, piscine, etc...

#### **2) Lieu :** Le stage ados se déroulera normalement à l'espace Pérez ou dans les locaux ATL, cela vous sera confirmé par mail ou lors de l'inscription. \*

#### **3) Les prix :** (forfait à la semaine)

- Ados résident dans la commune : 65€/semaine de 5 jours
- Ados non-résident dans la commune : 80€/semaine de 5 jours

\*Le lieu du stage ados est volontairement différencié du lieu des plaines pour différentes raisons :

- Pour donner une vraie place (une « place » différente pour les plus grands). La différenciation de lieux joue fortement sur la dynamique du groupe. Cela est beaucoup plus porteur.
- Le cadre et les limites ne sont pas les mêmes pour les ados que pour les plus jeunes enfants.
- Il peut y avoir des changements horaires pour le stage ados suivant les activités. En effet, nous effectuons régulièrement des déplacements afin de partir en extérieur pour réaliser les différentes activités. Nous nous déplaçons aussi en transport public pour nous rendre dans les environs → Exemples : jeux de piste dans Louvain-la-Neuve, piscine, etc. Nous utilisons le bus communal pour nous conduire plus loin pour les activités plus spécifiques comme le kayak, accrobranche, etc.

**Le Directeur Gérant f.f.**

C. THIBOU



**Le Bourgmestre**

L. DECORTE

